



FÉDÉRATION FRANÇAISE de CYCLOTOURISME

Compte Rendu du CA du Codep 35 en date du 25 septembre 2025



PRÉSENTS : Y. LENOEL – J.M LE FOL – D. MORIN – A. TARDIF – Y. LE PORT – G.LEGALLAIS – F. AVELANGE – S. MASSOT

EXCUSÉ : J.J. CASTAN

Jean-Jacques Castan donne pouvoir à Dominique Morin

Le PV du Comité d'Administration du CoDep 35 du 26 juin 2025 a été envoyé par Dominique début juillet avec des annotations de Yann. Les membres du CA ont lu la dernière version. Il est approuvé après la prise en compte des modifications proposées par Yann.

EFFECTIFS :

Le nombre de licenciés s'élèvent à 3111 en N-1 à date du 25 septembre en retard de 26 par rapport à l'an passé. En parallèle, 179 nouveaux licenciés sur la même période.

TRÉSORERIE :

Jean-Michel passe en revue les flux de trésorerie depuis le dernier conseil. Facture de plus de 1000 € pour les photocopies et timbres via le CDOS mis sur le budget "Séjour CoDep" car considérée comme une subvention du comité pour le séjour. Quid d'un virement de 50 € sur le compte du CoDep ? Ce montant pourrait-il être le paiement d'une licence ? Information à trouver.

Remboursement de 478 € suite à la participation au Tour de France cyclotourisme. Cette somme est le remboursement de frais engagés dans l'achat de provisions.

Repas à la suite du précédent CA car on n'avait pas la cafétéria. Commission féminine : 300€ alloués pour la rando du 29 juin.

Pour le déplacement aux Roch des Monts d'Arrée un montant de 463 € est pris en charge.

Dépenses du projet SF 2028 de 206 €.

Subvention organisation : Gravel 5 clubs à 100 €. Prévoir un modèle de fiche avec comme intitulé « Développement du Gravel ». Guy s'en charge.

Bilan année 3842 € + Monts d'Arrée 2025 soit plus de 4000 €

Pas de subvention du département mais pas de facture pour la location du bureau.

Le compte est à 107 540 € arrêté à date du 25 septembre 2025.

Projet de vote électronique : Pas de réponse de la société malgré plusieurs relances.

L'objectif est de limiter l'utilisation de papier notamment en l'absence des clubs. Le but est aussi de simplifier les démarches le jour de l'AG.

Yves et Jean-Michel vont continuer de chercher une solution pour la prochaine Assemblée Générale. Jean-Michel est contre l'achat des boîtiers permettant ce mode de vote.

COMMISSION TOURISME :

Enquête fréquentation annuelle des rando permanentes. 30 à l'inscription Baie du Mont St Michel, forte participation de Mayenne et de Bruz. C'est celle qui a la faveur des pratiquants. Celle d'Emeraude est plus « timide ».

La Vilaine à la source de l'Océan en pause car reste à finaliser.

La randonnée qui fonctionne bien est celle de la Presqu'île de Ruiz qui est gratuite ! Son initiatrice s'interroge sur la continuité de cette gratuité. En marge de ce dossier des randonnées permanentes, Serge rappelle les conditions de son éviction à la rédaction de la revue fédérale.

Séjour CoDep : 110 places à Samatan dans le Gers 32. Les participants de l'année dernière sont déjà informés et les autres le seront prochainement. Le lancement des inscriptions aura lieu en octobre.

Le séjour est prévu du 9 au 16 mai 2026. Le 8 étant férié et le jeudi de l'ascension tombe durant cette semaine

COMMISSION SÉCURITÉ :

Animation sur la sécurité autour des camions. Alain a relancé Jean-Jacques qui a participé à cette réunion mais pas de réponse de l'intéressé. A revoir pour le prochain conseil.

COMMISSION FORMATION : PSC

La mise à jour du logiciel AS Manager est à jour. Il reste à envoyer le mail aux clubs. Les dates sont : le jeudi 27 novembre 2025, le mardi 9 décembre 2025, le samedi 24 Janvier 2026 et le mardi 3 février 2026.

Étude posturale : une réunion d'information réalisée par Morphologics est programmée le 20 novembre à la maison des sports dans la salle n°4. Il faut envoyer l'information aux clubs avec un retour du nombre de participants. A la suite et en fonction de cette réunion des études posturales, avec des réductions, pourront être proposées.

COMMISSION Féminines

Organisation CoReg : Le Conquet les 11 et 12 octobre. Pour le 35 : 26 participantes. Participation du CoDep à hauteur de 80 €, somme déjà versée. Tout est calé pour les différents départements. La référente de ce dossier est Anne-Marie Raude.

COMMISSION VTT

Monts d'Arrée : 17 inscrits dont 50% de -18 ans ont participé. La répartition des chiffres est : dépenses 1600€ et recette 800€. Le samedi, visite des chaos d'Huelgoat. Rando du dimanche avec un levé à 6h00 pour le petit déjeuner. Un départ sur le 120 km pour les plus courageux et sur le 70 km pour les autres. L'objectif est de partir

ensemble et d'arriver ensemble même si les niveaux peuvent être différents. La distance et le roulage en groupe sur le 70 ont été respectés. Les Jeunes de Bain de Bretagne et de Pont-Réan ont profité de cette excursion en terre finistérienne.

Projet de stage à la Toussaint : demande formulée par mail. Les réponses en retour sont toujours par les mêmes clubs. Aujourd'hui c'est ouvert à partir de 12 ans. Il y a la possibilité d'ouvrir à des plus jeunes dont l'âge est inférieur à 12 ans. On s'adaptera en fonction des réponses. L'espoir d'une remontée de l'effectif jeune en septembre semble vain.

A noter : De plus en plus de soucis pour organiser des sorties en forêt en VTT à cause de la biodiversité. De nombreuses interdictions définitives à la pratique de la marche et du VTT ont été instaurées depuis le mois de mars 2025.

Commission santé : RAS

Questions diverses :

Jean-Michel propose de relooker les adresses courriels des membres du conseil, notamment sur la terminaison. Il propose également de rajeunir le site du CoDep.

Courriel à envoyer à la Bicyclette Bruzoise à propos de la Vélocio concernant leur demande d'une subvention de 250€ allouée par le CoDep. Jean-Michel réalisera le virement à l'issue. Le courriel est déjà envoyé.

Il est fait un appel à cotisation AF3V pour le développement des voies vertes. Le CoDep ne répondra pas.

La Trans Bretagne VTT pour le 35, Yves fait part du dossier en cours PIPR dans ce cadre. Il faut que le CoDep soit le référent départemental. La délégation est donnée à Gérard Maurice.

Dominique fait part d'une matrice de subventions ayant existée ou existante sur proposition du CoDep. Celle-ci permettait de fixer un cadre afin de permettre aux clubs demandeurs de percevoir des aides en fonction de leurs animations : BRM, randonnées permanentes, école vélo etc... Frédéric se propose de parcourir les PV à partir de 2011 pour en retrouver trace.

Semaine fédérale 2028

Le président aborde le dossier de la semaine Fédérale à Redon en proposant au conseil d'accepter que le CoFic 2028 soit sous l'égide du CoDep 35 avec comme Président Yves Lenoel. Il est demandé en sus que le conseil accepte d'allouer une somme de 40 K€ sous forme d'un prêt avec retour sur investissement et plus si bénéfice. Cette somme est nécessaire afin d'ouvrir un compte pour lancer le projet factuel.

Avant de passer aux votes, un vif échange est mené par les membres du conseil. Le débat a duré plus d'une heure.

Guy aborde en premier la genèse de ce dossier en rappelant que lors d'un précédent conseil Yves avait dit : « si ce dossier ne passait pas, il démissionnerait » ! Guy souhaite connaître sa position aujourd'hui. Le président ne se souvient pas avoir dit cela... Guy fait état de nombreuses rencontres où peu de comptes rendus sont mis en lecture des membres du conseil. Serge reproche au président de mener seul ce dossier comme d'autres ! Dominique rappelle que quant à lui, s'il se positionne plutôt pour l'organisation d'une semaine à Redon, il ne souhaitait pas qu'Yves en soit le président. Sa position avait été évoquée lors d'un conseil en février.

Un sondage auprès des clubs du 35, par mail et non par une réunion en présentiel, a permis le retour de 5 réponses* sur près de 80 clubs. Si ces retours sont plutôt positifs, tous ont répondu qu'ils ne s'engageraient pas ! L'une de ces personnes l'a accompagné à Château-Gontier pour échanger avec les organisateurs de la SF 2026. Yves a trouvé un Expert-comptable à la retraite, Alain Pierres pour tenir la fonction de trésorier.

Guy rappelle qu'à aucun moment il n'a souhaité être président du CoFic à St Méen comme à Redon.

Lors de la réunion en visio avec le responsable des grandes manifestations il a été dit qu'il fallait faire 3 budgets prévisionnels avec une participation entre 4000 à 8000 ou 5000 et 7000 participants.

Aujourd'hui Yves dit que le responsable estime que le budget n'est pas nécessaire lors de la présentation du projet à la Fédé.

Guy essaie de résumer les griefs formulés par les uns et les autres, en rappelant que le travail incontestable réalisé par Yves sur le fond, prête à inquiétude car la forme n'y est pas. Ce que semble partager certains membres. Sur demande de ces derniers, Yves distille quelques noms de postulants aux différentes commissions. Pour l'instant cinq seraient partants pour mener l'une des 13 commissions.

Yves insiste sur le fait qu'il n'y a pas d'engagements arrêtés mais qu'il a besoin d'une majorité pour présenter ce projet en visio. C'est la seule motivation de cette demande par vote.

Le fait de demander l'accord de la réalisation de la SF sous l'égide du comité interpelle des membres. Quelles sont les conséquences de cette responsabilité et jusqu'à quelle limite est-ce que cela engage les membres du comité ? Yves répond que c'est obligatoire d'être sous la responsabilité d'un club ou du comité !

A la question, est-ce que si l'accord est donné, le responsable du Cofic est prêt à arrêter l'organisation s'il y a un problème qui pourrait mettre en péril l'organisation de cette manifestation et in fine les comptes du CoDep.

Pour réponse Yves précise qu'il a besoin de cet accord pour continuer et présenter le projet à la Fédé et que le fait d'annuler une SF est déjà arrivé par le passé.

Lecture très rapide et incomplète nous est faite du dossier qui sera présenté à la fédération avant la mi-octobre en visio. Dans ce dossier s'y trouve un courrier du Maire de cette ville qui valide le principe d'une semaine Fédérale à Redon. La plupart des membres découvrent ce courrier. Rappelons qu'aucune rencontre n'a eu lieu avec le Maire.

Après un parcours rapide des slides de présentation, Jean-Michel fait part de son incompréhension face aux réserves qu'émettent les membres réticents, Yann émet le même avis.

Guy demande qu'un délai de réflexion de quelques jours soit proposé, et demande à ce que les membres du CoDep aient accès aux résultats des semaines de Roanne et d'Orléans. Yves répond que ce n'est pas possible. Il ajoute que depuis qu'il est président, l'argent en compte au CoDep était de 107 K€ et que 6 ans plus tard il y a toujours 107 K€. Le conseil devant se terminer avant 23h30 pour cause de déclenchement de l'alarme, un vote à main levé sur ce point de dossier est réalisé à l'arrache à 23h20. 4 voix pour, 3 abstentions et 2 contre.

Le dossier sera donc présenté à la Fédé vers la mi-octobre.

Le temps manquant, il n'a pas été proposé aux votes la somme demandée pour ouvrir un compte.

La séance est close à 23h29.